



SMEP
de la région de Jurançon

la lettre d'info

21
Janvier
2022



Édito



Une première bougie pour AGUR

Voici un an, le Syndicat Mixte d'Eau Potable (SMEP) de la région de Jurançon confie l'exploitation de son service public d'eau à l'entreprise AGUR.

Une première année contractuelle vient de s'écouler, avec succès. Et pourtant, l'année 2021 a été intense en événements et autres imprévus inhérents à la complexité des infrastructures d'eau potable du SMEP. Mais l'exploitant AGUR, fort de ses 28 agents actuellement déployés sur son agence jurançonnaise, a su y faire face avec réactivité et professionnalisme.

Pour preuve, les 600 kilomètres de réseaux d'eau inspectés sur 12 mois pour la recherche de fuites. Ou encore, les 260 fuites réparées sur le réseau et les branchements dans le courant de l'année 2021.

L'eau ne coule pas de source, vous vous en doutez. Elle nécessite de grands moyens pour arriver jusqu'à votre robinet. Notre eau, votre eau, représente un formidable service public du quotidien. Soyez-en fiers et surtout, buvez-la sans hésiter.

M. Michel BERNOS

Président du SMEP de la région de Jurançon
Maire de JURANÇON, Vice-président de la Communauté
d'Agglomération de Pau-Béarn-Pyrénées.



Compteur d'eau.

Zoom sur...

La relève des compteurs et la facturation



La relève des compteurs d'eau :

Elle s'effectue deux fois par an, pour tous les abonnés. La relève du 1^{er} semestre se fait entre la mi-avril et la fin juin, et celle du second semestre entre la mi-octobre et la fin décembre.



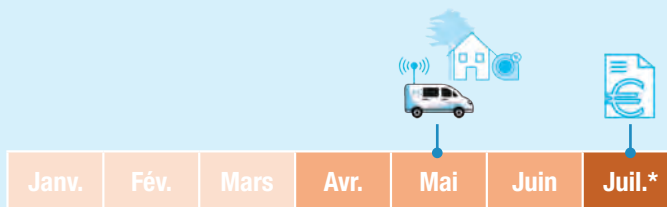
La facturation :

Pour les abonnés qui êtes mensualisés : les échéances sont prélevées mensuellement, de mars à décembre, soit en 10 mensualités. Vous recevez ensuite votre facture de régularisation en janvier de l'année suivante.



Pour les abonnés non-mensualisés : vous recevez une facture à l'issue de chaque relève de compteur, soit une facture en juillet et une facture en janvier de l'année suivante.

Le cycle de relève des compteurs d'eau et de la facturation du nouveau contrat de concession 2021-2030 :



*uniquement pour les clients non-mensualisés



Pour en savoir plus :

AGUR vous accueille au 2 rue des Berges de la ZAC du Vert Galant à Jurançon, avec un **accueil physique** du lundi au vendredi, **de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h.**

Par téléphone du lundi au vendredi, **de 8h à 18h**, au **09 69 39 40 00.**

Par courriel : service.client@agur.fr

Par internet : www.agur.fr/agence-en-ligne

Retour en images sur deux des principales interventions d'exploitation de l'année 2021 :

Réparation d'une fuite sur la canalisation en fonte de 400 mm de diamètre, en bordure de rocade à Mazères-Lezons, début juillet 2021 :



Installation et mise en sécurité du chantier – 01/07/2021



Terrassement et sécurisation de la fouille – 02/07/2021



Découpe du tronçon de conduite fuyard – 06/07/2021



Réparation de la conduite et remise en eau – 06/07/2021



Opération de renouvellement d'une vanne de 500 mm, sur le feeder* du champ captant à Mazères, dans la nuit du 15 au 16 décembre 2021 :



Vanne défectueuse (à gauche), et mise en vidange du feeder (23h).



Début de découpe du feeder (00h30), et démontage de la vanne.



Mise en place des pièces de raccord et de la nouvelle robinetterie (2h30)



Remise en eau du feeder (4h30), et retour à la normale au petit matin.

* Le feeder est un réseau principal sur lequel sont raccordés les puits de production d'eau.